



CANTON

BERNE

Numéro 1/2019, WWF Berne, Bollwerk 35, 3011 Berne, tél. 031 312 15 79
info@wwf-be.ch, www.wwf-be.ch, compte de dons : CP 30-1623-7



Pas de centrale hydroélectrique sur le cours supérieur de la Kiene, voilà ce qu'ont notamment obtenu les organisations de protection de l'environnement grâce à une collaboration constructive avec l'industrie électrique.

© E. Soteras/WWF Suisse

COURS D'EAU BERNOIS : DE BONNES NOUVELLES

Le WWF et d'autres organisations de protection de l'environnement ont conclu avec BKW une convention relative à la protection et à l'usage de certains cours d'eau bernois. Elle permettra de préserver de précieux habitats et d'optimiser le potentiel écologique de certaines centrales hydroélectriques.

A une époque du tout électrique où l'on se détourne du nucléaire, le WWF reconnaît que l'énergie hydroélectrique est la colonne vertébrale de l'approvisionnement énergétique de la Suisse. Il exige pour autant qu'on optimise le potentiel écologique des centrales hydroélectriques et qu'on applique une politique restrictive en matière de construction de nouvelles centrales de ce type, en particulier celles de petite taille. Car les centrales placées sur les cours d'eau sont aussi un motif majeur de disparition des habitats des animaux et des plantes ou





© WWF

CHÈRE LECTRICE, CHER LECTEUR,

La nature est le plus grand réseuteur qui soit. Si j'enlève une pierre d'un ruisseau, de nombreuses petites créatures devront se trouver une nouvelle cachette. Certes, il est fort possible que nous ne ressentions pas les conséquences de ce petit changement. Mais la fonte des glaciers, les vagues de chaleur, les pluies diluviennes et les glissements de terrain, même en Suisse, nous montrent que nous transformons la nature et que ces transformations sont dangereuses, tant pour elle que pour nous. Il ne suffit pas d'en être conscient, il faut aussi – et surtout – agir, pour l'homme et pour la nature. Le projet mené au Belper Giessen est un exemple d'intervention réussie, qui fait la part belle à la nature et qui améliore la protection de la ville de Berne contre la montée des eaux. En matière d'approvisionnement énergétique, il est important aussi que la production d'énergie renouvelable se fasse en accord avec la nature. A cet égard, la convention conclue avec BKW constitue un jalon de référence aux yeux du WWF. Chacun d'entre nous, à l'échelon local, peut veiller à préserver l'équilibre naturel. La présente publication vous y invite à maints égards. Alors, prenez votre futur en mains !

Regine Duda

Regine Duda, comité du WWF Berne, chef de la rédaction

de détérioration de ces habitats. De nombreux ruisseaux et rivières souffrent d'une surexploitation et plusieurs espèces de poissons sont aujourd'hui éteintes en Suisse.

L'eau a la part belle dans le canton de Berne. Rien d'étonnant donc à ce que le gouvernement cantonal ait choisi d'augmenter la part de l'énergie hydroélectrique pour atteindre les objectifs de la révolution énergétique. Pour éviter les conflits d'intérêts, le canton a établi en 2010 une carte indiquant les cours d'eau à protéger et ceux sur lesquels de nouveaux projets hydroélectriques pourraient être soumis à discussion. Cette carte n'a pas pour autant facilité la réalisation de nouveaux projets, car chacun d'entre eux ou presque a entraîné l'opposition des pêcheurs, des organisations de protection de l'environnement et des riverains. Au lieu de s'affronter à propos de chaque ruisseau, BKW et les organisations de protection de l'environnement ont décidé de s'asseoir à une même table pour s'entretenir du bien-fondé de treize projets hydroélectriques. Après un an de négociations, les protagonistes sont parvenus à un compromis qu'ils ont publié conjointement à la mi-décembre.

La convention

Les parties prenantes se sont mises d'accord sur une renonciation à l'exploitation de cours d'eau recelant des habitats précieux pour la flore et la faune, par exemple dans les gorges de la Kander (Gasterntal), sur le cours supérieur de la Kiene (Kiental) et sur le Kalberhönibach et le Meielsgrundbach (comté de Gessenay). Les négociations ont également permis le retrait du projet très controversé de « Schattenhalb 4 » et la préservation du Rychenbach.

Un groupe d'accompagnement permettra l'optimisation écologique de projets de petites centrales déjà en cours sur le Sousbach et à Hondrich; celles-ci seront de plus réalisées plus rapidement. Un tel groupe sera également institué pour un éventuel projet sur le Turbach dans le comté de Gessenay. Il se consacrera à des thèmes tels que les eaux résiduelles, les mesures compensatoires ou la migration piscicole.

L'Iffigbach et le cours inférieur de la Kiene ne sont pas l'objet de la convention, les intérêts à propos de ces portions de cours d'eau étant trop divergents. Les organisations de protection de l'environnement continueront de veiller au grain.

Un jalon de référence

Le WWF se félicite de la protection quasi-définitive d'habitats aquatiques précieux. Les organisations de protection de l'environnement et leurs spécialistes pourront en outre participer aux groupes d'accompagnement qui ont été ou seront constitués et améliorer les aspects écologiques des projets restants. Les discussions en face à face ont permis à chacun de mieux comprendre le point de vue de la partie adverse et de partir sur une base de confiance pour la collaboration future.

La convention comporte de nombreux avantages : elle réduira les conflits d'intérêts, contribuera à une planification plus sûre et rendra l'utilisation des ressources plus efficace, y compris pour les autorités. Elle représente de plus un pas en avant dans la stratégie énergétique et dans la protection des eaux. La convention signée avec BKW constitue un jalon de référence vers une collaboration plus constructive entre l'industrie électrique et les organisations de protection de l'environnement. Le WWF entend poursuivre sur cette voie, mais n'hésitera pas à montrer les dents lorsqu'il le faudra, en particulier si les derniers cours d'eau naturels du canton sont menacés. ■

*Jürg Buri, directeur du WWF Berne et
Lene Petersen, responsable des projets de
protection des eaux au WWF Suisse*

PRÉSERVER LES PLANTES RARES

Sur la rive nord du lac de Biemme poussent des variétés de plantes menacées telles l'aster-linosyris ou le mélampyre des bois. Mais des plantes néophytes invasives leur disputent leur habitat.

« Appelez-moi quand vous serez devant, l'entrée n'est pas facile à trouver », recommande Beat Fischer. Personne n'irait imaginer qu'un biologiste a son bureau dans ce vieux bâtiment industriel proche de la gare de marchandises de Berne. Il faut dire qu'il passe quand même plus de temps dans la nature.

Fascinantes, mais dangereuses

En ce moment, il est beaucoup sur la rive nord du lac de Biemme. Des espèces animales et végétales protégées comme le torcol, l'aster-linosyris ou le mélampyre des bois prennent leurs aises dans les vignes, dans les haies, sur les prairies sèches et sur les berges. Mais elles ne sont pas les seules à s'y plaire : la ronce d'Arménie se répand dans les haies, tandis que la verge d'or du Canada, l'armoise des frères Verlot et la vergerette annuelle concurrencent les plantes rares. Ces plantes néophytes, amenées sur nos terres après le passage de Christophe Colomb en Amérique ou plantées dans nos jardins, sont dites invasives lorsqu'elles prennent le pas sur les plantes indigènes, avec des conséquences négatives sur l'agriculture, la sylviculture ou la santé humaine.



Beat Fischer est biologiste indépendant. Il est spécialisé dans la cartographie des habitats.

La ronce d'Arménie prolifère en buissons et cache la lumière aux autres plantes.



« Ce sont des plantes fascinantes », explique le biologiste. « Elles ont les moyens de s'imposer. Le robinier par exemple sécrète un poison qui entrave la croissance d'autres plantes à proximité ». D'autres plantes néophytes quant à elles n'ont pas de prédateurs. « Nos plantes indigènes peuvent elles aussi poser problème lorsqu'elles poussent ailleurs », explique le spécialiste. « L'alliaire officinale pousse chez nous au bord des chemins. Ses feuilles sont parfaites pour assaisonner la salade. Mais en Amérique du Nord, elle détruit des champignons qui vivent en symbiose avec d'autres plantes ».

Dans les vignes ...

Si l'on pouvait attendre suffisamment longtemps, un nouvel équilibre verrait le jour. Les champignons, les bactéries et les insectes pourraient s'adapter. « Nous n'avons pas ce temps à disposition ». C'est pourquoi le canton de Berne a lancé un projet-pilote et confié à Beat Fischer le mandat de cartographier toutes les espèces néophytes invasives qui poussent sur la commune de Gléresse et

de faire éliminer les principales. Le spécialiste a donc examiné près de 200 parcelles et pris contact avec leurs propriétaires. « Les vigneronns se sont beaucoup intéressés à la question. Il faut dire qu'ils perdent leurs paiements directs si plus de 5 % de leur terrain est recouvert par des plantes néophytes invasives », souligne-t-il. Il n'a eu de cesse de dialoguer avec les personnes concernées et de leur dire quelles étaient ses intentions : « Tout est dans la sensibilisation ».

Beat Fischer a commencé son travail à l'été 2018 et terminé sa cartographie au début de l'hiver. Le biologiste a besoin de beaucoup de main d'œuvre pour le désherbage. Difficile de faire appel à des bénévoles : « Il faut savoir reconnaître les espèces, avoir une certaine routine ». Il collabore de ce fait avec l'Action Paysage Biemme-Seeland, qui emploie des personnes qui ont du mal à s'intégrer sur le marché du travail. Pendant l'hiver, elles ont enlevé la ronce d'Arménie, facile à repérer dans les haies du fait de son feuillage persistant. Pendant l'été, elles s'attaqueront aux espèces néophytes qui colonisent les vignes.



Le désherbage requiert de bien connaître les variétés de plantes. Action de désherbage à Gléresse. Toutes les photos : Beat Fischer

... et dans les jardins privés

Les espèces néophytes invasives se retrouvent aussi dans les jardins privés. Certaines, comme le buddleia, sont en vente dans le commerce. Dans le cadre d'un mandat antérieur, le spécialiste a expertisé quelque 28 000 jardins dans le but de lutter contre le feu bactérien, qui attaque surtout les arbres fruitiers à pépins et provient de différents cotonéasters. Une seule personne avait alors refusé de le recevoir. « Parler aux gens et les impliquer, c'est le B-A BA de la protection de la nature », souligne Beat Fischer. « Il faut que les gens soient heureux dans leurs jardins, alors on ne va pas leur interdire d'y

faire pousser des plantes exotiques », affirme le biologiste. Sur les quelque 550 plantes néophytes présentes en Suisse, seules 10 % environ sont invasives. « On ne pourra pas se débarrasser de ces plantes, mais si on y met un grand coup, on pourra au moins empêcher leur prolifération dans les habitats menacés ». Au cours des années à venir, Beat Fischer estime qu'il y aura beaucoup moins de travail à effectuer à Gléresse. Il pourra du coup se consacrer à d'autres communes des bords du lac de Bienne. ■

Sara Ferraro, groupe Communication du WWF Berne

Vous trouverez de plus amples informations à l'adresse www.infoflora.ch/fr/neophytes



La vergerette annuelle, jadis hôte apprécié des jardins privés, évince les plantes indigènes sur les surfaces arides.

« SACHEZ VOUS ÉMERVEILLER DE CHAQUE FEUILLE, DE CHAQUE FLEUR, DE CHAQUE CHANT D'OISEAU »

Interview d'Odile Brugisser, biologiste, ex-responsable du groupe WWF de Bienne



© MADO

Qu'est-ce qui t'a amenée au WWF il y a sept ans ?

En 2011, j'ai fait un stage au WWF Suisse dans le domaine de la biodiversité. J'y ai fait la connaissance de Rosmarie Kiener, qui m'a demandé si je ne voulais pas devenir bénévole pour le WWF Berne. Comme il n'y avait pas de projets à Bienne à l'époque, j'y ai fondé avec Urs Scheuss un groupe régional et je suis entrée au comité du WWF Berne.

Qu'est-ce que vous avez fait bouger autour de Bienne ?

Tout d'abord, nous avons recruté des membres et créé des liens avec d'autres organisations de la région. Ensuite, nous avons décidé de concentrer nos forces sur la ville de Bienne. L'un des principaux projets a consisté à élaborer un guide de la nature et des paysages pour que les habitants de Bienne portent un autre regard sur leur ville et prennent conscience de la nature qui les entoure.

Qu'est-ce qui t'a marquée ?

J'ai particulièrement aimé les excursions que nous avons organisées, parfois conjointement avec l'association Milan Vogelschutz. Ce qui m'a plu aussi, c'est cet échange d'idées permanent lors des séances de groupe, plus audacieuses et inventives les unes que les autres, par exemple une promenade de la Suze entièrement piétonnière ou un espace vert en guise de place centrale.

Que va devenir Bienne sans toi ?

Le groupe n'a pas de responsable actuellement. Nous nous retrouvons une fois par an pour entretenir les murs en pierres naturelles de la clinique Wildermeht. J'espère que de nouveaux membres s'investiront dans le groupe de Bienne et en prendront la tête. ■

Interview menée par Jürg Buri, secrétaire du WWF Berne.

APPEL A TOUS LES BIENNOIS :

Nous recherchons un nouveau responsable pour le groupe WWF de Bienne. Si vous vous y connaissez en protection de la nature, en écologie urbaine ou dans un autre domaine lié à l'environnement et que vous avez un peu de temps à disposition, vous êtes la femme ou l'homme qu'il nous faut ! Les personnes intéressées sont priées de s'adresser à Angelika Koprio, coordinatrice des bénévoles : angelika.koprio@wwf.ch, 031 312 15 79.

Impressum :

Parution : 4 fois par an; encarté dans le magazine WWF
Tirage : 1400 (français), 20 000 (allemand)

Rédaction : Regine Duda
Traduction : Emmanuelle Schraut

Imprimé chez Bubenber Druck AG, Berne
Mise en page : www.muellerluetolf.ch